#### RAPPORT DE SUIVI

# PROJET VISANT LE DOUBLAGE DE LA CONDUITE SITUÉE ENTRE SAINT-FLAVIEN ET SAINT-NICOLAS

- Le projet visant le doublage de la conduite située entre Saint-Flavien et Saint-Nicolas a été
- 2 approuvé le 9 septembre 2021, par la décision D-2021-115 de la Régie de l'énergie (la Régie).
- Dans celle-ci, la Régie demandait à Énergir, s.e.c. (Énergir) de soumettre annuellement, lors du
- 4 dépôt de son rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

### 1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

- 5 Au 30 septembre 2022, l'ensemble des activités de planification du projet se déroulent selon
- 6 l'échéancier prévu. Les acquisitions des aires de travail et servitudes nécessaires au début des
- 7 travaux ont été conclues. Les plans pour construction ont été émis et les travaux ont débuté en
- 8 octobre 2022. La CPTAQ et le MELCCFP ont émis leurs autorisations.
- 9 Les travaux qui ont débuté en octobre 2022 consistent à amorcer l'installation de certains
- tronçons de la conduite, à déboiser les aires de travail et à construire les chemins d'accès. À
- 11 l'hiver 2023, les travaux prévus consisteront à compléter l'installation de la conduite, alors que
- ceux prévus au printemps et à l'été 2023 viseront à effectuer la remise en état du site ainsi qu'à
- réaliser le raccordement de la conduite et l'installation des gares de raclage dans les postes.

## 2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

- Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement,
- les sommes encourues en date du 30 septembre 2022 et la projection des coûts qui sont requis
- 16 pour terminer le projet.

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.

- Au 30 septembre 2022, la projection finale des coûts dépasse le budget initial de 2,6 M\$. Ce
- 2 dépassement est principalement causé par l'augmentation des coûts de construction due à
- 3 l'inflation et au raffinement des hypothèses lors de l'ingénierie détaillée.

## 3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ

- 4 L'effet des variations de coûts sur l'impact tarifaire du projet se retrouve au tableau ci-dessous.
- 5 Le calcul de l'impact tarifaire est effectué sur une période de 40 ans.

Description	Impact initial	Impact projeté
Impact tarifaire 40 ans (000 \$)	(61 035)	(58 080)

Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet visant le doublage de la conduite située entre Saint-Flavien et Saint-Nicolas.